

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 6 juillet 2026

L'an, deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT, David AILLET, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Guy HEURTAULT.

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs. Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN.

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Madame Emmanuelle BAZIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Monsieur Matthieu MOISAN donne procuration à Madame Adeline BRIVE
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Patrick MENARD

CM 02.07.2026	Désignation d'un correspondant défense	Délibération n°2026-122
---------------	--	----------------------------

Rapporteuse : Gwénaëlle AOUTIN

Madame la ministre des Armées et des anciens combattants a écrit à la commune pour rappeler que les élus municipaux sont au contact direct et quotidien des concitoyens, que les élus municipaux occupent une place singulière dans notre République. Dans un contexte international marqué par des tensions accrues et des menaces évolutives, les conseillers municipaux sont également un acteur essentiel du lien Armées-Nation, qui constitue l'un des fondements de la cohésion nationale. Ce lien se traduit au quotidien notamment par des actions de mémoire, de soutien aux militaires et à leurs familles, d'engagement auprès de la jeunesse et de diffusion de l'esprit de défense.

C'est dans ce cadre qu'elle attache une importance toute particulière au rôle central du correspondant défense au sein de la commune, un maillon essentiel du lien entre les Armées et la Nation à l'échelle locale.

Le correspondant défense est en effet l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour toutes les questions relatives à la défense. Il contribue à l'information et à la sensibilisation des administrés, tout en accompagnant les initiatives locales en lien avec les enjeux de défense.

Afin de moderniser et d'engager une nouvelle dynamique visant à valoriser et moderniser le rôle des correspondants, des propositions opérationnelles ont été faites :

- Une animation renouvelée du réseau, aux niveaux national, départemental et local ;
- Le développement d'outils dédiés, notamment la mise en place d'une communauté de travail numérique ;
- Un effort accru en matière d'information et de formation au profit des correspondants défense ;
- Un renforcement de la reconnaissance et de la visibilité des correspondants défense

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (22 voix)

Décide

- **De désigner Mr Victor MENAGER, correspondant défense pour la commune de Jugon-les-Lacs**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

Gwénaëlle AOUTIN

